MODE OPÉRATOIRE : l'INS dans Globule



Création du dossier de l'usager

1 La première étape est de créer le dossier de l'usager avec les cinq champs INS obligatoires, à savoir le nom de naissance, la liste des prénoms de naissance, la date de naissance, le sexe et le code INSEE du lieu de naissance (surlignés en jaune ci-dessous) :



Le dossier est alors créé au statut provisoire.

Validation de l'identité de l'usager

Sur le PC

2

La seconde étape est de valider l'identité de l'usager avec la vérification d'un document d'identité à haut niveau de confiance*.

Une fois cette vérification réalisée, il est nécessaire d'enregistrer le document d'identité dans l'onglet Documents de Globule et de saisir le type de justificatif vérifié dans l'onglet Identité du dossier de l'usager.



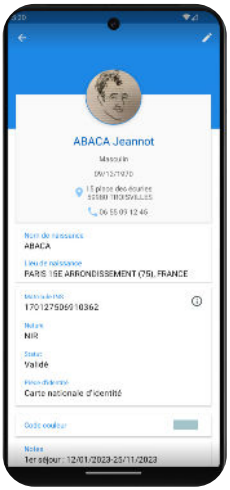
Cette action permet d'obtenir une identité au statut validé.

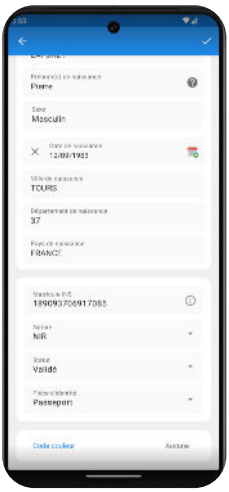
Sur le téléphone

Sur les mobiles, l'étape consiste à :

- L'ajout d'un document d'identité à haut niveau de confiance* dans les documents
- La modification du statut de l'identité dans le profil du patient

*Document d'identité à haut niveau de confiance
Passeport français ou étranger, carte d'identité française ou étrangère, livret de famille/ extrait d'acte de naissance pour les mineurs ou dans le cas particulier de certains usagers majeurs avec vérification de l'identité d'un tuteur légal, parent ou descendant, titre de séjour permanent, dispositif d'identification électronique au niveau «substantiel».

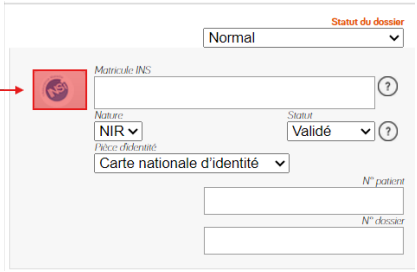




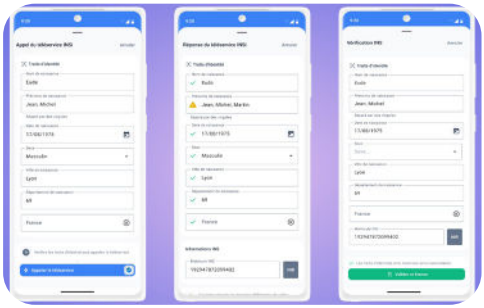
Récupération de l'identité de l'usager

3

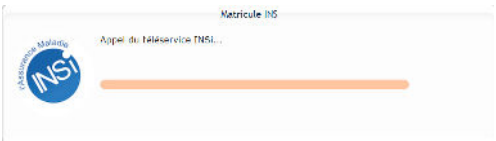
La troisième et dernière étape est de récupérer l'identité de l'usager auprès des bases nationales de référence, cela se fait via le téléservice INSi, représenté dans l'onglet Identité par le bouton sur l'image de droite.



Sur le mobile, l'appel au téléservice est représenté par le bouton «Appeler le téléservice»



Une fois le bouton cliqué, l'appel au téléservice INSi est matérialisé par la fenêtre suivante :

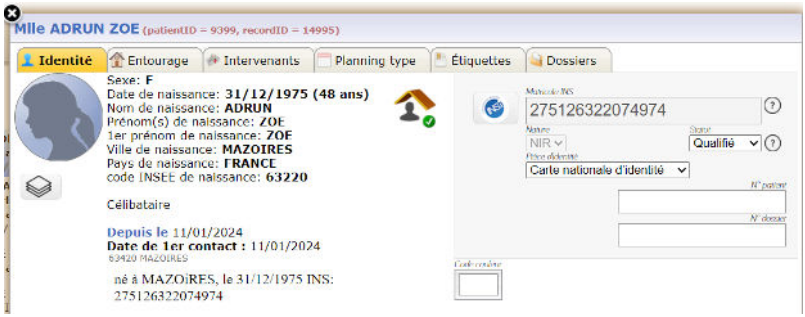


L'identité trouvée dans les bases nationales de références est alors récupérée dans Globule :



Une fois la récupération de l'INS réalisée, l'identité passe au statut qualifié et les champs INS ont été complétés automatiquement par le retour des bases nationales de référence.





En savoir plus

accompagnement@esante-bretagne.fr
www.esante-bretagne.fr

GROUPEMENT RÉGIONAL e-SANTÉ BRETAGNE